



COMMUNE DE PEILLONNEX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Le 17 novembre 2017, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 novembre 2017, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel TOLETTI, Maire

Présents : Daniel TOLETTI, Daniel VUAGNOUX, Christian RAIMBAULT, Agnès GRIVAZ, Josiane COUDURIER, Michel BERTHET, Annie MOREAU, Sylvaine BOIG, Denis QUIVET, Céline GROS
Absents : Catherine BOSC (pouvoir à A GRIVAZ) Hervé BEL (pouvoir à D QUIVET), Patrick REY (pouvoir à D TOLETTI), Nathalie RUFFIN (pouvoir à J COUDURIER), René CARME

Secrétaire de séance : Agnès GRIVAZ

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 5

Votants : 13

La séance débute à 19h

**OBJET : DELIBERATION N° D051-2017 : MARCHES PUBLICS –
ATTRIBUTION DU MAPA 2017-02 EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU
GROUPE SCOLAIRE DES CRY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Délibération n°D020-2016 en date du 4 avril 2016 relative au lancement du projet Extension de l'école,

Vu la Décision municipale n°DC06-2016 en date du 22 juillet 2016 relative à l'attribution du marché MAPA 2016-03 Marché de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension et de la restructuration partielle du groupe scolaire de Peillonnex à NG Architecture ,1461 route de Jufly, 74250 Fillinges, SIRET 50096932400010,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence n°843015800 publié en date du 9 octobre 2017 sur le JAL Dauphiné Libéré, et publié en date du 4 octobre 2017 sur la plateforme mp74.fr

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

ATTRIBUE le marché MAPA 2017-02 EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DES CRY aux entreprises suivantes :

Lot N° 1 Déconstruction Gros œuvre

Forestier maçonnerie

520 Route de matringes

74440 Mieussy

SIRET 51476368900015

Pour un montant de 44 443.90€ HT + Option 925.60€ HT

Lot N° 2 Sciages renforts métalliques

Trindade SAS

29 impasse des contaminés

74930 Pers-Jussy

SIRET 52396861800026

Pour un montant de 136 593.60€ HT + Option 7 000€ HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-217402098-20171117-D51-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

Affichage : 20/11/2017

Lot N° 3 Ossature bois charpente parement de façades

TOSCO

Route des Ponts

74350 Allonzier-la-Caille

SIRET 40391257900014

Pour un montant de 542 000€ HT + Option 9 005.20€HT

Lot N° 4 Etanchéité protection

SARL E.F.G.

6 rue de l'Industrie

74100 Annemasse

SIRET 34461701400024

Pour un montant de 50 917.75€ HT

Lot N° 5 Menuiseries extérieures aluminium occultations

SGGS

8 rue des Terrasses

74960 Cran Gevrier

SIRET 39925586800156

Pour un montant de 79 857€ HT

Lot N° 6 Cloisons doublage plafonds

SNPI

8 B ROUTE DES CREUSES

74960 Cran Gevrier

SIRET 75347328900019

Pour un montant de 67 180€ HT + Option 800€ HT

Lot N° 7 Menuiserie intérieure

SAS André ROUX

1250 CHEMIN LA GLIERE

74300 Magland

SIRET 60682037100023

Pour un montant de 55 080€ HT + Option 23 637.5€ HT

Lot N° 8 Carrelage faïence

Boyer & fils

6 rue du bargy

74300 Cluses

SIRET 52450336400019

Pour un montant de 43 018.50€ HT

Lot N° 9 Sols souples

LAPORTE SAS

ZONE ARTISANALE LES GLIERES

66 RUE DES CHENES

74800 SAINT-PIERRE en FAUCIGNY

SIRET 48133158500028

Pour un montant de 28 079.60€ HT

Lot N° 10 Peinture intérieure

BONGLET

BONGLET SA

3 rue du Muguet

74100 Ville-la-Grand

SIRET 31543485200150
Pour un montant de 44 093.19€HT + Option 868.64€HT

Lot N° 11 Elevateurs PMR

ARATAL
ZONE EUROPARC
230 RUE MARIUS LACROUZE
71850 CHARNAY LES MACON
SIRET 42030872800054
Pour un montant de 20 206€HT + Option 814€HT

Lot N° 12 Chauffage Ventilation Sanitaire

E.I.T.F
184 rue des Lys
74330 Epagny
SIRET 44247730300014
Pour un montant de 183 066€HT

Lot N° 13 Electricité courants forts et faibles

Groupement d'entreprises
CARME ELECTRICITE
246 ROUTE DES MARTINETS
74250 Fillinges
SIRET 40257437000019
Pour un montant de 132 990€ HT + Options 12 600€HT

PATRICK GROS ELECTRICITE
10 IMPASSE DE LA CHAPELLE
74250 PEILLONNEX
SIRET 48881505100013

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa certification exécutoire

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Extrait certifié conforme
Le Maire, Daniel TOLETTI

